



COUR D'APPEL D'AMIENS
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AMIENS

Amiens, le 7 février 2019

Service des scellés

Monsieur le procureur de la République près le
tribunal de grande instance d'Amiens

Objet : avis de restitution de véhicule
N° PV
Copie au garage :

à

Monsieur

Monsieur,

Par requête reçue au Tribunal le 31 janvier 2019, vous sollicitez la levée de l'immobilisation du véhicule VOLKSWAGEN GOLF immatriculé

Par décision prise le 4 février 2019, le Procureur de la République fait droit à votre requête et autorise la restitution.

Ce courrier vaut mise en demeure de récupérer le véhicule. Vous disposez d'un **délai d'un mois**. Faute de quoi, le véhicule deviendra propriété de l'Etat.

Pour récupérer le véhicule auprès du garage L (), vous devez préalablement vous présenter aux forces de l'ordre muni d'une **attestation d'assurance ainsi que d'un permis de conduire** afin d'obtenir une autorisation définitive de sortie de véhicule. Sans ce document, le fourrier ne peut procéder à la restitution (article R 325-38 du Code de la Route).

En application de l'art. R-147 du Code de Procédure Pénale et de l'arrêté du 10 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001, les frais d'enlèvement et de gardiennage sont à **votre charge**.

P/le procureur de la République
Marion PASTE, greffier